

Réaction et consignes concernant les pratiques de l'Agence de l'eau

**La FDSEA, les Jeunes Agriculteurs communiquent.** Nous demandons à ne pas répondre au courrier adressé par l'Agence de l'Eau à certains agriculteurs, ceux qui ont déclaré leur forage en se faisant connaître volontairement à la DDAF. On a rarement vu un courrier aussi maladroit et méprisant. Des contacts seront pris rapidement avec la DDAF et la préfecture pour dénoncer les méthodes de l'Agence, obtenir des précisions sur les modalités d'application des redevances de prélèvement d'eau dans le milieu naturel, obtenir des garanties sur le calcul et l'évolution de leur montant, le choix du mode d'évaluation approprié des prélèvements liés aux besoins d'irrigation.

Les agriculteurs concernés par ce courrier doivent contacter leur syndicat pour se faire connaître et exprimer leur position.

La profession n'accepte pas la mise en oeuvre de démarches injustes, inéquitables et discriminatoires.

L'expérience malheureuse des "27 otages de Salanque" aurait dû servir de leçon et ne doit pas être reproduite comme on en prend la voie. Cela nous met en tant que responsable agricole dans une situation difficile, et nous ne l'acceptons pas. Nous n'acceptons pas non plus que l'on cherche à opposer les paysans en ASA et les autres. Nous n'acceptons pas la taxation des ASA de montagne.

Le dossier de l'eau doit être traité de manière collective et transparente, en pleine connaissance de ce qui sera fait demain. La concertation doit être la règle. C'est une exigence incontournable. Notre position n'est pas un rejet de toute redevance puisque la loi sur l'eau de 2006 en renforce la légalité. C'est par contre un rejet de l'appliquer au nom du principe "pollueur-payeur", de vouloir l'imposer à seule catégorie d'agriculteurs, ou pour financer sans contre partie une administration.

Ces redevances sont légales et nous devons les appliquer. Les marges arrières des grandes surfaces ne sont pas légales et nous devons les subir. Ces redevances nous devons les payer un jour, mais ce que notre profession paie chaque jour c'est la pression des charges et des concurrences étrangères.